

Convention de gestion et plan de réussite
2017-2018
École Sainte-Paule

$$R = E \times S$$

De la rigueur
pour une école
meilleure

J'agis,
je m'investis,
je réussis.

Approuvé par le Conseil d'établissement le 22 novembre 2017

Nous prévoyons profiter des moments suivants pour évaluer les moyens mis en place dans notre convention de gestion et de réussite éducative.

DATE	À QUI	QUOI/COMMENT
Automne 2017	Comité Assemblée générale du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les résultats de juin 2017 - proposer des cibles pour juin 2018 - actualiser la convention de gestion 2017-2018
Automne 2017	Conseil d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les résultats de juin 2017 - proposer l'actualisation de la convention de gestion 2017-2018
Automne 2017	Parents	<ul style="list-style-type: none"> - produire un document synthèse de la convention de gestion et le transmettre par le biais du journal de l'école

N.B. : Les éléments qui sont ~~rayés~~ sont considérés comme étant réalisés.
 Les éléments qui sont écrits en *italique* seront maintenus et poursuivis en 2017-2018.
 Les éléments qui sont surlignés sont ajoutés ou modifiés.

Convention de gestion de l'école Sainte-Paule

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES ET FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉ À LA SITUATION DE L'ÉLÈVE ET PAR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS

OBJECTIF CS : D'ici juin 2020, 95% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Pourcentage de réussite à l'épreuve de lecture de la fin du 1 ^{er} cycle du primaire	Juin 2014 : 100% Juin 2015 : 89% Juin 2016 : 92% Juin 2017 : 82%	Réussite de 85% des élèves	Analyse des résultats au tableau de bord	Épreuve de fin de cycle CSRDN

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	Développer la conscience phonologique à la maternelle	-Utilisation du programme «La forêt de l'alphabet» dès novembre -Suivi orthopédagogique dès le mois de janvier -Dépistage des élèves en difficulté	-Application, par les titulaires, du programme selon les indications des concepteurs -Mise en place du «Sentier de l'alphabet», intervention de 2 ^e niveau	Rencontres de supervision pédagogique Rencontres de cycles Rencontres de l'équipe de la Mesure 2	Direction Équipes-cycles Orthopédagogues Enseignante ressource	Matériel « La forêt de l'alphabet » Orthopédagogie Soutien de la conseillère pédagogique de la Mesure 2 Mesure 2 (financement du MEES)

2	<p>Utiliser une approche multi-sensorielle en lecture en 1^{re} année</p>	<p>-Utilisation de l'approche dès les premiers jours de classe.</p> <p>-Informers les parents de l'approche utilisée.</p> <p>-Suivi orthopédagogique de 2^e niveau.</p> <p>-Dépistage des élèves en difficulté</p>	<p>-Application du protocole de «La roue» avec certaines adaptations locales</p> <p>-Mise en place d'interventions de 2^e niveau</p>	<p>Rencontres de supervision pédagogique</p> <p>Rencontres de cycles</p> <p>Rencontres de l'équipe de la Mesure 2</p>	<p>Direction</p> <p>Équipes-cycles</p> <p>Orthopédagogues</p> <p>Enseignante ressource</p>	<p>Matériel « La Roue » (renouvellement du matériel)</p> <p>Orthopédagogie</p> <p>Soutien de la conseillère pédagogique de la Mesure 2 Mesure 2 (financement du MEES)</p>
3	<p>Utiliser l'approche «Apprendre à lire à deux» en 2^e année</p> <p>Développer le volet «vocabulaire»</p>	<p>-Utilisation de l'approche de la mi-octobre à avril</p> <p>-Dépistage des élèves en difficulté</p>	<p>-Application du protocole par les titulaires de 2^e année</p> <p>-Mise en place d'interventions de 2^e niveau</p>	<p>Rencontres de supervision pédagogique</p> <p>Rencontres de cycles</p> <p>Rencontres de l'équipe de la Mesure 2</p>	<p>Direction</p> <p>Équipes-cycles</p> <p>Enseignante ressource</p>	<p>Matériel «Apprendre à lire à deux», volet vocabulaire</p> <p>Formation, suivi et accompagnement par une conseillère pédagogique</p> <p>Soutien de la conseillère pédagogique de la Mesure 2 Mesure 2 (financement du MEES)</p>

Convention de gestion de l'école Sainte-Paule

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIF CS : D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture (MEES) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture (MEES) de la fin du primaire.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Pourcentage de réussite aux épreuves de lecture de la fin du primaire	Juin 2014 : 86% Juin 2015 : 50% Juin 2016 : 95% Juin 2017 : 86%	Réussite de 85% des élèves	Analyse des résultats au tableau de bord	Épreuves de fin cycle du MEES en lecture

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	<i>Poursuivre l'appropriation des 4 dimensions de la lecture</i>	-Rencontre avec un CP en français -Investissement en classe -Régulation des services	-Collaboration étroite entre les titulaires, l'orthopédagogue	-Rencontres de supervision pédagogique -Rencontres de suivi avec l'orthopédagogue	Direction	Orthopédagogue Enseignants Budget LBS consacré à l'achat de livres destinés aux animations de lecture en classe
2	<i>Pratiquer l'entretien tête-à-tête avec les élèves de tous les niveaux</i>	-Au cours de la 1 ^{re} étape, les titulaires ou l'orthopédagogue rencontrent tous ses élèves. -Aux autres étapes, réaliser les entretiens avec les élèves ciblés à risque	Utilisation de différents modèles d'organisation -Utilisation du matériel GB+ -Formation sur les moyens de réalisation	-Rencontres de supervision pédagogique -Rencontres de suivi avec l'orthopédagogue -Régulation en cycles	Direction	Temps de libération Soutien des titulaires par l'orthopédagogue Conseiller pédagogique

3	<i>Promouvoir la lecture</i>	<i>Lecture quotidienne avec activités de stimulation (animation du livre, lecture en équipe, prêt d'un soir, etc.)</i>	<i>-Période commune de lecture -Collaboration entre les classes</i>	<i>Rencontres de cycles</i>	<i>Direction</i>	<i>Matériel et suggestions d'animation (bibliothécaire, conseillère pédagogique en français)</i>
4	<i>Enseigner explicitement les stratégies de lecture</i>	<i>-Planification des stratégies à enseigner à chaque niveau -Mettre l'accent sur les 4 dimensions : inférence, jugement critique, réaction et interprétation</i>	<i>-En assemblée générale, Informer les titulaires de l'existence du matériel -Organisation de rencontres d'échange par cycle avec une conseillère pédagogique, si nécessaire</i>	<i>Rencontres de cycles Rencontres de rafraîchissement avec une conseillère pédagogique</i>	<i>Direction Équipes-cycles</i>	<i>Matériel sur les stratégies plastifiées pour toutes les classes Matériel synthèse en lien avec la progression des apprentissages</i>
5	<i>Développer le vocabulaire des élèves</i>	<i>-Mettre l'emphase sur l'apprentissage de mots nouveaux</i>		<i>Rencontres de niveaux</i>	<i>Direction Équipes-cycles</i>	<i>Orthopédagogue Conseillère pédagogique à la réussite</i>
6	<i>Utiliser les épreuves de fin de cycle du MEES des années antérieures en commençant dès la 1^{re} étape</i>	<i>-Inventaire et consignation du matériel -Exploitation des situations de lecture au service des apprentissages et de l'enseignement</i>	<i>Échanges afin de connaître les exigences de la 1^{re} année du cycle</i>	<i>Rencontres de cycles</i>	<i>Direction Équipes-cycles</i>	<i>Épreuves ministérielles des années antérieures</i>

Convention de gestion de l'école Sainte-Paule

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIF CS : D'ici juin 2020, 90% des élèves devront réussir l'épreuve d'écriture (MEES) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve d'écriture (MEES) de la fin du primaire.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Pourcentage de réussite aux épreuves d'écriture de la fin du primaire	Juin 2014 : 71% Juin 2015 : 85% Juin 2016 : 85% Juin 2017 : 93%	Réussite de 85% des élèves	Analyse des résultats du tableau de bord	Épreuves de fin cycle du MEES en écriture

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	Utiliser la nouvelle liste orthographique élaborée par le MELS	-Enseignement efficace des mots d'orthographe selon la liste	-Rencontres de mise en commun (par niveaux et par cycles) en collaboration avec l'orthopédagogue	Équipes-cycles	Direction Équipes-cycles Orthopédagogue	Formations pour tous les titulaires Conseillère pédagogique en français
2	Privilégier l'écriture de différents types de textes à chaque étape	-Élaboration d'une banque de sujets de situations d'écriture -Planification de situations d'écriture courtes, fréquentes et variées -Planification de situations axées sur l'adaptation au destinataire	Planification par niveau, si nécessaire	Rencontres de cycles	Direction Équipes-cycles	

3	Réviser le code de correction commun en lien avec la grammaire nouvelle	-Révision en 2017-2018 -Présentation à tout le personnel -Implantation en 2017-2018	Comité de travail Utilisation du matériel disponible	Rencontres de cycles avec l'orthopédagogue	Équipes-cycles	Temps de libération Affiche commune du code de correction
4	Utiliser l'écriture cursive dès la 1 ^{re} année du primaire	-Explication à la rencontre de parents -Prévision d'un support pour les nouveaux élèves -Développement psychomoteur chez les élèves du préscolaire	Cahier d'écriture Ateliers de motricité globale et fine	S'assurer de l'application à tous les niveaux Rencontres de cycle	Équipes-cycles Orthopédagogue	Formations et accompagnement de la kinésiologue
5	Utiliser la «dictée zéro faute» de façon graduelle, en débutant à la 2 ^e année du 1 ^{er} cycle	-En 2015-2016, sensibilisation des enseignants du 1 ^{er} cycle -En 2016-2017, sensibilisation des enseignants du 2 ^e cycle -En 2017-2018, sensibilisation des enseignants du 3 ^e cycle et utilisation dans toutes les classes	Présentation de la méthode aux titulaires	Rencontres pédagogiques Modélisation en classe	Équipes-cycles Enseignante conseil	Accompagnement Matériel

Convention de gestion de l'école Sainte-Paule

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIF CS : D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de mathématiques (MEES) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de mathématiques (MEES) de la fin du primaire.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Pourcentage de réussite aux épreuves de mathématique de la fin du primaire	Juin 2014 : 86% Juin 2015 : 96% Juin 2016 : 85% Juin 2017 : 86%	Réussite de 85% des élèves	Analyse des résultats au tableau de bord	Épreuves de fin cycle du MEES en mathématique

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	<i>S'habiliter à enseigner la situation problème dès la première année du premier cycle</i>	-Rencontres avec un CP en mathématique -Investissement en classe	<i>-Équipes-cycles soutenues par le conseiller pédagogique en mathématique</i>	<i>Rencontres de cycles</i>	Direction Équipes-cycles Orthopédagogue	<i>Conseiller pédagogique en mathématique</i> <i>Conseillère pédagogique à la réussite</i>

2	Faire vivre, aux élèves, des situations-problèmes de façon régulière	<p>-À partir de la banque d'instrumentation, planifier les activités à réaliser durant l'année</p> <p>-À partir du descriptif du MELS sur la situation problème, adapter les situations choisies en les modelant et les morcelant</p>	-Consultation et utilisation de la banque de situations-problèmes (CD et communauté de mathématique)	Rencontres de cycles	<p>Direction</p> <p>Équipes-cycles</p>	<p>Conseillère pédagogique en mathématique</p> <p>Banque d'instrumentation</p>
3	Utiliser le matériel de manipulation de façon régulière	<p>-Achat de matériel pour chaque classe</p> <p>-Suivi avec la conseillère pédagogique à la réussite</p>	<p>-Rencontres avec la conseillère pédagogique à la réussite</p> <p>-Utilisation du matériel disponible</p>	Rencontres de cycles	<p>Direction</p> <p>Équipes-cycles</p> <p>Orthopédagogue</p>	Conseillère pédagogique à la réussite
4	Encourager les élèves «à penser tout haut» (parler de ses concepts et de ses processus)	Vérifier l'utilisation et les besoins de formation	Soutien ou formation si nécessaire	Rencontres de cycles	Direction	<p>Formation ou soutien</p> <p>Formation en calcul mental</p>

Convention de gestion de l'école Sainte-Paule

MISSION : SOCIALISER

ORIENTATION 1: VISER À ÊTRE UN MILIEU HARMONIEUX, SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT, RESPECTUEUX DES PERSONNES ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS

OBJECTIF 1 : Amener 80% des élèves à appliquer et respecter les étapes de résolution de conflits d'ici juin 2018

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Application des étapes	Portrait «École en santé»	80% des élèves	Le nombre de célébrations répertoriées	Chiffrier permettant la compilation rapide

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	Apprendre les bons comportements par un enseignement explicite en lien avec le programme de soutien au comportement positif (SCP)	-Identification des principales compétences à renforcer, selon les cycles -Modélisation et enseignement des comportements attendus par tous les intervenants	-Calendrier d'implantation dans les classes -Animation dans chaque classe	-Rencontres de cycles -Document dénombrant le nombre d'élèves ayant manifesté des comportements positifs	Direction Tout le personnel de l'école	
2	Poursuivre les ateliers d'habiletés sociales afin de soutenir le développement de stratégies de résolution de conflit pour les élèves ayant un plus grand besoin	-Identification des élèves ayant des besoins particuliers -Planification des animations selon les besoins	Embauche de personnel qualifié et en nombre suffisant afin de répondre aux besoins	Régulation avec les TES	Direction Technicienne en éducation spécialisée (TES)	Aménagement de l'horaire afin d'optimiser le temps de rencontre

OBJECTIF 2 : Amener les élèves à adopter les comportements attendus dans différentes sphères de la vie scolaire.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
<i>Manifestation des comportements attendus</i>	<i>Réalisation que certains modes d'intervention sont inefficaces</i>	<i>Changement de paradigme en mettant l'emphase sur les interventions constructives</i>	<i>Consignation des événements inappropriés</i>	<i>Le Profileur</i>

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	<i>Poursuivre l'implantation du nouveau code de vie axé sur le soutien au comportement positif</i>	<i>En 2016-2017, réinvestir dans les pratiques éducatives touchant les comportements des élèves</i>	<ul style="list-style-type: none"> -<i>Implication des membres du comité</i> -<i>Implication de TOUS les membres du personnel de l'école</i> -<i>Formation offerte au personnel de soutien direct aux élèves</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Changements de pratiques graduels au sein de tout le personnel de l'école</i> <i>Capsules de sensibilisation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Comité «Code de vie»</i> <i>Équipe-école</i> <i>Direction</i> 	<i>Soutien des conseillers pédagogiques</i>
2	<i>Débuter l'utilisation du «Profileur» afin de répertorier les gestes inappropriés et y remédier de façon ciblée et efficace</i>	<i>En 2017-2018, utilisation de l'outil par le personnel de l'école</i>	<ul style="list-style-type: none"> -<i>Implication des membres du comité et du personnel</i> -<i>Consignation des événements dans l'outil</i> 	<i>Formation offerte aux membres du personnel concernés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Comité «Code de vie»</i> <i>Équipe-école</i> <i>Direction</i> 	<i>Soutien des conseillers pédagogiques</i>

Plan de réussite de l'école Sainte-Paule

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION 2: APPRENDRE À L'ÉLÈVE ET À SA FAMILLE À SE PRÉOCCUPER DE SA SANTÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE.

OBJECTIF 1 : Augmenter l'état des connaissances des élèves et de leur famille en lien avec les saines habitudes de vie

Indicateurs	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Diversité des formes de messages utilisés pour transmettre de l'information aux familles Fréquence de la diffusion d'information	Capsules-santé occasionnelles par le biais du journal destiné aux parents	Utiliser différentes formes de transmission d'informations aux élèves et à leurs familles	Inventorier les formes utilisées pour transmettre l'information Inventorier les fois où l'information a été transmise	Inventaire des formes utilisées pour transmettre l'information, de même que leur fréquence

Moyen :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	<i>Diffuser des messages aux parents sur les saines habitudes de vie sous diverses formes (incluant des capsules sur le sommeil, la nutrition, l'importance de la vue et de l'ouïe, ...)</i>	<i>-Recherche de matériel nouveau et à jour -Choix et formulation des messages à diffuser</i>	<i>-S'assurer de la collaboration d'experts en matière de saines habitudes de vie (CSSS, Santé publique)</i>	<i>Inventaire périodique du matériel recueilli et diffusé</i>	<i>Direction Comité responsable Intervenants de CISSS</i>	<i>Budget pour impression et diffusion de l'information</i>
2	<i>Mettre à la disposition des parents, des dépliants provenant des ressources de la région</i>			<i>Être à l'affût des modifications au niveau des services disponibles</i>	<i>Direction Intervenants</i>	

OBJECTIF 2 : Augmenter la participation des élèves à la pratique d'activités physiques sur la cour lors des récréations, des dîners et au SDG d'ici 2 ans.

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Activités tenant compte des jeunes et adaptées à leurs capacités aux récréations et à l'heure du dîner et au SDG	Le nombre d'élèves qui participent.	Augmenter le nombre recensé	Comparer les résultats du début d'année à ceux du mois de mai pour l'ensemble de l'école	Sondage pour compiler la participation et l'appréciation des élèves en début et en fin d'année

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	Maintenir les activités animées et supervisées par des adultes, adaptées à tous les niveaux de façon régulière aux récréations et à l'heure du dîner.	-Planification de l'animation -Réintroduire le programme «Ma cour, un monde de plaisir»	Création d'un comité de suivi : responsable du SDG, TES et spécialiste d'éducation physique	Comparaison de la participation et de l'appréciation de nos élèves à différents moments de l'année	Direction Comité	Accorder du temps dans la tâche de l'enseignant d'éducation physique Québec en forme
2	Relancer la mise en place des «Pause-itives» sous diverses formes et selon les intérêts des titulaires	-Implication du spécialiste d'éducation physique -Recensement des élèves-animateurs formés l'an passé	-Collaboration du spécialiste d'éducation physique -Implication des titulaires et des spécialistes	-Suivi effectué auprès des titulaires par le spécialiste d'éducation physique	Équipe-école	Québec en forme

Plan de réussite de l'école Sainte-Paule

MISSION : SOCIALISER

ORIENTATION 2 : FAVORISER CHEZ L'ÉLÈVE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTIME DE SOI.

OBJECTIF 1 : Amener les élèves à avoir une image de soi positive d'ici 2 ans

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Nombre d'élèves recevant des mentions de réussite pédagogiques et autres	Environ une dizaine d'élèves par semaine reçoivent une minute de gloire	Augmentation du nombre d'élèves qui reçoivent des mentions sous diverses formes	Lister les formes de réussite Dénombrer les élèves qui reçoivent des mentions	Document dénombant le nombre d'élèves et les formes de réussites soulignées

Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	<i>Mettre en lumière les réussites des élèves, tant au plan pédagogique, social que comportemental par divers moyens lors des rassemblements (minutes de gloire, cartes postales, appels soleils, etc.)</i>	<i>À inclure dans le mandat du comité «SCP»</i>	<i>-S'assurer de la collaboration des enseignants</i>	<i>Prévoir un mécanisme de compilation dénombant le nombre d'élèves et les formes de réussites soulignées</i>	<i>Direction Comité</i>	<i>Budget pour l'achat de récompenses et autres</i>
2	<i>Responsabiliser les élèves par le biais d'un Centre d'emploi</i>	<i>-Sensibilisation de tout le personnel susceptible de devenir «employeur» -Recenser les emplois à offrir -Établissement d'un processus d'embauche</i>	<i>-Formation d'un comité responsable du Centre d'emploi, incluant la TES -Création d'une banque d'emploi -Sollicitation des «employeurs» potentiels</i>	<i>-S'assurer de la satisfaction des «employeurs» -Soutenir les «employés»</i>	<i>Comité responsable</i>	<i>Budget de reconnaissance de travail des élèves</i>

OBJECTIF 2 : Susciter chez l'élève un sentiment d'appartenance envers son école

Indicateur	Situation de départ	Cible	Mécanisme d'évaluation	Instrument d'évaluation
Nombre d'élèves participants aux activités		Tous les élèves intéressés	Taux de participation	

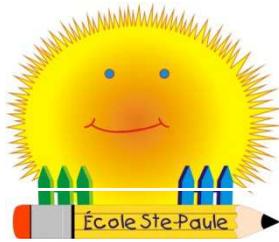
Moyens :

#	Description	Étapes de réalisation	Conditions de réalisation	Mécanisme de suivi	Responsable du suivi	Ressources requises
1	Réaliser une à deux activités de masse à tous les deux mois sous un thème commun: français ou mathématique, sciences ou nutrition, activités physiques	-Création d'un comité pour chaque thématique -Établissement des activités communes	Participation aux activités choisies par tous les titulaires	Assemblée générale	Comités responsables Direction	Budget de réalisation des activités
2	Organiser des journées thématiques en lien avec les événements du calendrier annuel	Choix des événements à souligner	Incitation à la participation par les enseignants	Assemblée générale	Le comité « Vie étudiante »	
3	Assurer la poursuite d'activités collectives de valorisation des élèves : spectacle de Noël, mini-basketball, Ste-Paule en talents, etc.	-Établissement des responsabilités de chacun -Planification des activités	-Implication de tous les intervenants	Assemblée générale	Direction Comités responsables	Tenir compte des responsabilités dans la tâche des enseignants Budget pour les activités

Mécanisme de reddition de compte



DATE	À QUI	QUOI/COMMENT
Automne 2017	Conseil d'établissement	Présentation de l'actualisation de la convention de gestion et de réussite éducative
Automne 2017	Parents	Présentation d'un document synthèse de la convention de gestion par le biais du journal de l'école



Ressources et mesures de soutien



- Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte notamment sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.
- À la signature, la commission scolaire allouera un montant d'argent pour l'aide à la réussite. Selon le montant accordé, de la formation et de l'accompagnement seront organisés afin de mieux outiller les enseignants et ainsi, atteindre les objectifs ciblés. Des ressources humaines seront également ajoutées afin de soutenir les élèves à risque dans leur cheminement scolaire et social.
- S'il y a lieu, les surplus du budget 2017-2018 serviront à faciliter la mise en place des moyens retenus.



RÉSOLUTION



ATTENDU l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que :

- La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

ATTENDU QUE :

- Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;

Il est **PROPOSÉ** par **Madame Véronique Sivrais-Larocque** que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école **Sainte-Paule SOIT APPROUVÉ** par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Ce 22^e jour de novembre 2017



SIGNATURES



POUR L'ÉCOLE SAINTE-PAULE

Sophie Young, Directrice

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD:

Jean-Pierre Joubert, Président du conseil des commissaires

Guylaine Desroches, Directrice générale

CONVENTION SIGNÉE À SAINT-JÉRÔME LE _____ 2017